

Annexe 1 : Formule de calcul forfaitaire du montant de référence des Garanties Financières

SNH - Laon

	Annexe 1	Annexe 2
Soumise à l'annexe	2713, 2791, 2718	et 2712-1b

	Q_1	Q_2	Q_3	C_{ren}	d_1	d_2	d_3	C_1	C_2	C_3	M_1
M_1 : Montant relatif aux mesures de gestion des produits dangereux et des déchets présents sur le site de l'installation.	4186							1			4 186,00 €

α = indice d'actualisation des coûts	Index _a	Index _r	TVA _a	TVA _r
	667,7	703,9	19,60%	20,00%

α	1,0577417712
----------	--------------

	Σ	C_M	P_0	V
M_2 : Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées présentant un risque d'explosion ou d'incendie après vidange	0	2200	130	

M_2	0,00 €
-------	--------

	P	C_c	n_p	p_p	Nbre d'entrée du site
M_3 : Montant relatif à la limitation des accès au site (clôture, panneaux d'interdiction, ...)	592	0	13,84	15	2

M_3	207,60 €
-------	----------

	N_p	C_p	h	C	C_b
M_4 : Montant relatif à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement. Il couvre la réalisation de piézomètres de contrôles et	3	300	8	2000	20087,6

M_4	33 287,50 €
-------	-------------

	C_0	H_0	N_0
M_5 : Montant relatif au coût de gardiennage du site pour une période de 6 mois	40	65	1

M_5	15 600,00 €
-------	-------------

M_1 Index_a Index_r TVA_a TVA_r

Montant de la Garantie Financière =	61 727,53 €
-------------------------------------	-------------

M_n : Montant des garanties financières devant être constituées l'année n et figurant dans le document d'attestation de garanties financières

ENVIRONNEMENT

Vu pour être annexé
à mon arrêté de ce jour
Laon, le 31 JUIL 2014

Pour le Préfet
et par délégation
Le Secrétaire Général.

Bachir BAKHTI

DIANE INDUSTRIE – Laon

	Annexe 1	Annexe 2
Soumise à l'annexe		2565 ; 2940

M ₀ = Montant relatif aux mesures de gestion des produits dangereux et des déchets présents sur le site de l'installation.	Q ₁	Q ₂	Q ₃	C _{TR1}	d ₁	d ₂	d ₃	C ₁	C ₂	C ₃	M ₀
	17,57	22,38									47 163,80 €

α = Indice d'actualisation des coûts	Index ₀	Index	TVA _v	TVA _R
	887,7	703,9	19,80%	20,00%

α
1,0577417712

M ₁ : Montant relatif à la neutralisation des cuves enterrées présentant un risque d'explosion ou d'incendie après viderage	Σ	C _n	P _a	V
	1	2200	130	50

Si clôture existante mettre valeur = 0 €, sinon 50 €

M ₁
8 700,00 €

M ₂ : Montant relatif à la limitation des accès au site (clôture, panneaux d'interdiction, ...)	P	C ₀	n _p	P _p	Nbre d'entrée du site
	800	0	18	15	2

M ₂
270,00 €

M ₃ : Montant relatif à la surveillance des effets de l'installation sur l'environnement. Il couvre la réalisation de piézomètres de contrôles et	N _p	C _p	h	C	C ₀
	3	300		2000	43500

M ₃
49 500,00 €

M ₄ : Montant relatif au coût de gardiennage du site pour une période de 6 mois	C ₀	H ₀	N ₀
	40		

M ₄
9 334,44 €

M₀ Index₀ Index_R TVA_v TVA_R

Montant de la Garantie Financière =	130 771,73 €
	M _n